



## Polypensionné retraite acaata et cnracl

Par **Photini44**, le **02/12/2011** à **12:02**

Bonjour,

J'aurais 60 ans en février 2012. Je serais polypensionné. Une partie de carrière en secteur privé et l'autre en secteur public pour des périodes de travail équivalentes.

Je perçois depuis 2009 l'ACAATA et il y aura cessation de cette allocation en février 2012. je serai à jour des cotisations retraite et je percevrai donc ce qui m'est dû pour la partie du secteur privé.

Pour la partie secteur public on me précise que je ne pourrais prétendre à toucher la retraite CNRACL qu'à 60 ans et 9 mois (loi Fillon). Pendant 9 mois je ne pourrais percevoir que la moitié de ma retraite ?

Est-ce possible et y a-t-il un recours à formuler et auprès de qui ?

Merci de votre aide.

Cordialement.